



Ce dossier est édité par
l'Association Nationale pour la Formation Automobile
Service études et prospectives
2 rue capella - 44483 CARQUEFOU CEDEX
observatoire@anfa-auto.fr

A participé à cette édition :
Jocelyn Gombault

Édition 05/2011, Carquefou (44)
38 pages

**L'insertion professionnelle des jeunes
sept mois après leur sortie de formation
données 2007-2008**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
CHAMPS DE L'ENQUÊTE - RAPPELS	6
LES ENQUÊTES DE 2007 ET 2008	6
MÉTHODOLOGIE	8
A) RÉPONDANTS ET SORTANTS « RÉELS »	8
B) LE TAUX D'EMPLOI	9
C) TAUX D'INSERTION DANS LE CRA	9
1. LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI	10
1.1 L'évolution du taux d'emploi	10
L'emploi des apprentis	10
L'emploi des lycéens	13
Situation comparée de l'emploi selon les appareils de formation	14
1.2 Statuts des contrats	16
1.3 Statuts des contrats et secteur d'insertion	17
2. ET INSERTION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAUX ET FILIÈRES	19
2.1 Les niveaux de formation	19
2.2 Filières de formation	20
3. SECTEUR PROFESSIONNEL D'INSERTION	22
3.1 Atteinte du secteur cible parmi la population totale	22
3.2 Atteinte du secteur cible par filière et appareil de formation	25
3.3 La répartition sectorielle des entreprises d'insertion :	
l'influence du dispositif de formation	26
3.4 Secteurs d'activité d'insertion des jeunes	27
3.5 La situation des jeunes employés par leur entreprise	
de formation ou une entreprise ou les jeunes ont déjà travaillé	27
4. TAILLE DE L'ENTREPRISE D'EMBAUCHE	28
5. DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES JEUNES POUR DÉCROCHER UN PREMIER CONTRAT DE TRAVAIL	30
6. OPINION SUR LA FORMATION REÇUE	31
7. REMUNERATION DES APPRENTIS	33

RÉSUMÉ

Le taux d'emploi ANFA des apprentis et des lycéens tend à progresser ces trois dernières années même s'il reste inférieur aux taux d'emplois du début de la décennie. En 2008, 69% des apprentis et 55% des Lycéens ont décroché un emploi (CDD, EDI, Intérim) sept mois après avoir quitté l'appareil de formation.

L'évolution du taux de chômage des jeunes apprentis des diplômés des services de automobile d'IPA et celle des jeunes de 15-24 ans en France suivent des trajectoires extrêmement rapprochées. En revanche le taux de chômage des apprentis et des lycéens ne suit pas la situation sectorielle de l'emploi du CRA.

Il existe un mimétisme des courbes d'emploi de la primo-insertion des lycéens et des apprentis qui semble montrer que les mêmes phénomènes socio-économiques impactent les deux courbes. On note un phénomène de séparation durable entre les taux d'emploi des lycéens et des apprentis : plus de 13 points séparent désormais les courbes d'emploi des lycéens et des apprentis en 2007-2008 pour seulement 6 points 10 ans auparavant.

42% des apprentis qui quittent le système de formation parviennent à atteindre le secteur de la réparation automobile en sept mois. Ce taux est deux fois plus élevé si le jeune apprenti sort d'un niveau IV (61% en 2008) que s'il sort d'un niveau V (31% 2008). Il atteint même 70% pour les BTS AVA en apprentissage.

Le niveau d'atteinte du secteur cible (réparation automobile) est croissant parmi les jeunes issus de formation en apprentissage : de 37% en 2005 à 42% aujourd'hui. Ce qui semble montrer le signe que les CFA du secteur constituent un système de formation plutôt performant et en constante amélioration.

20% de lycéens sont parvenus à atteindre le secteur de la réparation automobile pour lequel ils ont été formés en 2007-2008. Mais ils ne sont que 7% des jeunes lycéens de niveaux V issus de formations automobile à avoir intégré une entreprise de la réparation automobile.

Champs de l'enquête - Rappels

Depuis 7 ans, l'Observatoire de l'A.N.F.A, en collaboration avec la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N.) pour la fourniture des données, analyse les résultats des enquêtes IVA et IPA pour les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de l'automobile.

- L'enquête IVA concerne l'Insertion dans la Vie Active des lycéens
- L'enquête IPA concerne l'Insertion Professionnelle des Apprentis

Ce sont des enquêtes qui parviennent à collecter l'information de près de la moitié des jeunes qui s'insèrent dans la vie active. Soit près de 10 000 jeunes par promotion sur les deux enquêtes confondues. Ce volume de répondants que nulle autre enquête d'insertion ne peut atteindre rendent les résultats très crédibles.

La pérennisation du traitement de ce type d'enquête est un atout primordial pour deux raisons :

- elle permet d'approfondir peu à peu les résultats sur tel ou tel point de l'enquête ;
- elle permet de dégager des tendances, donc de déterminer avec une précision plus grande les axes de travail pour améliorer l'insertion des jeunes.

Les enquêtes de 2007 et 2008

Les enquêtes IVA et IPA 2007 et 2008 interrogent les jeunes sortis du système éducatif en 2006 et 2007 et interrogés sept mois plus tard (février 2007 et février 2008).

Pour des raisons budgétaires, à partir de 2004, les enquêtes IVA n'interrogent que la moitié des diplômés par an et l'autre moitié sur l'année qui suit. Il faut donc cumuler les deux années pour disposer d'une promotion complète.

Diplômes interrogés de l'enquête IVA Année 2007

- CAP MVA VP
- CAP VPRA
- CAP MVA VP
- CAP MVA Moto
- CAP Carrosserie réparation
- CAP Vendeur Magasinier PRA
- BEP MVM
- BEP Carrosserie
- Bac Pro Carrosserie réparation
- MC Aménagement véhicules Spécifiques
- MC Diesel
- MC MSEA
- BTS AVA

Diplômes interrogés de l'enquêtes IVA Année 2008

- CAP Sellerie Générale
- CAP MVA VI
- Bac Pro MVA VP
- Bac Pro MVA VI
- Bac Pro MVA Moto
- MC Diesel

Les enquêtes IPA étant généralement soutenues par des incitations de Conseils Régionaux, l'interrogation annuelle de la totalité de la promotion est pérenne.

La comparaison des courbes d'insertion entre apprentis et lycéens pouvaient être jusqu'à présent discutable déontologiquement au regard du fait que la sélection vers l'emploi pour nombre d'apprentis s'effectuait à la signature du contrat d'apprentissage et non à la sortie de la formation comme pour les lycéens.

Avec des méthodologies de passation d'enquête qui diffèrent (cumul de deux années pour IVA), la comparaison et surtout le cumul des deux enquêtes devient de plus en plus complexe et ambiguë :

- En cumulant les enquêtes, il faut additionner deux années d'IPA avec les deux demi-années d'IVA multiplié par deux. Or ce coefficient multiplicateur X2 pour IVA peut

avoir un effet important sur de petits effectifs.

- Les diplômés interrogés d'une année sur l'autre sur IVA sont différents alors que les secteurs d'activités des diplômés (Moto, Carrosserie, VI) et les niveaux de formation sont caractérisés par des variabilités sensibles des taux d'emploi d'une année sur l'autre.

Aussi l'Observatoire évitera dans la mesure du possible le cumul des résultats des deux appareils de formation qui génère ces ambiguïtés méthodologiques ; L'observatoire de l'ANFA regrette enfin que le choix méthodologique de la Depp du Ministère de l'Education nationale n'ait pas été d'interroger une promotion de lycéens complète une année sur deux pour les diplômés des Services de l'Automobile.

EVOLUTION DES RÉPONDANTS / INTERROGÉS PAR ENQUÊTE POUR LES SPÉCIALITÉS AUTOMOBILES.

	Apprentis			Lycéens		
	Population interrogée	Réponses saisies	% de réponses / interrogés	Population interrogée	Réponses saisies	% de réponses / interrogés
2000	Nd	4 979		Nd	2 904	
2001	Nd	4 867		nd	3 461	
2002	12 527	5 263	42%	10 974	3 803	35%
2003	14 478	6 358	44%	12 975	5 403	42%
2004				A partir de 2004, l'enquête IVA n'interroge plus que la moitié des diplômés par an : il faut cumuler deux années pour avoir une année complète.		
2005	12 068	5 476	45%	6 977	3 560	51%
2006	12 434	6 239	50%	2 616	1 454	55%
2007	8 347	3 730	45%	5 414	2 688	50%
2008	9 488	4 125	43%	2 393	1 298	54%

Nd : non déterminé.

Pour l'ensemble des spécialités interrogées dans les enquêtes IVA et IPA, le taux de réponse des apprentis est de 45% pour 2007 et 2008 et celui des lycéens de 56% en 2007 et de 53% en 2008.

Les jeunes issus des spécialités automobiles ont donc un taux de réponse équivalent pour les apprentis 2007 (45%) et des taux de réponses très légèrement inférieur à ceux des autres spécialités pour les apprentis 2008 (43% vs 45%), les Lycéens 2007 (56% vs 50%). Le taux de réponse est supérieur à la moyenne toutes spécialités pour les Lycéens 2008 (53% vs 54%). Ce qui s'explique

pour IVA par les diplômés interrogés en 2008 (plutôt des bacs pros) et sur 2007 (plutôt des niveaux V). Plus le niveau de qualification s'élève dans les enquêtes meilleur est généralement le taux de réponses.

Le changement de protocole d'interrogation en 2004 de l'enquête IVA a permis d'enregistrer des taux de réponses légèrement plus importants à partir de 2005 : on peut supposer le suivi administratif des questionnaires d'IVA se soit amélioré.

Méthodologie

A) Répondants et sortants « réels »

L'objectif de l'enquête est de cerner le devenir des jeunes qui, sortant des formations deviennent des **actifs**, qu'ils soient en emploi ou au chômage.

Les questionnaires sont envoyés aux jeunes qui ont quitté un établissement de formation (C.F.A. ou Lycée Professionnel ou Technique). Parmi ceux-ci certains ont simplement changé de statut (lycéens devenant apprentis ou vice-versa ; lycéens/apprentis devenant étudiants ; Lycéens/Apprentis changeant d'académie), les autres entrant sur le marché du travail.

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES POURSUITES D'ÉTUDES PARMIS LES RÉPONDANTS

	Apprentis							% Sortant /Réponse 2007	% Sortant /Réponse 2008
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		
Poursuite d'études	Nd	176		157	126	93	94	2%	2%
Apprentissage	935	1 137		820	1 147	647	811	18%	20%
Sortants	4 328	5 045		4 499	4 966	2 990	3 220	80%	78%
Total-réponses	5 263	6 358		5 476	6 239	3 730	4 125		

Source exploitation ANFA des enquêtes IPA

En 2007, on constate que le pourcentage de jeunes apprentis continuant dans un autre C.F.A. est à peu près stable par rapport à 2002 et 2003 (18 %). Il augmente toutefois de deux points en 2008 (20%).

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES POURSUITES D'ÉTUDES PARMIS LES RÉPONDANTS

	Lycéens					% Sortant /Réponse 2005/2006	% Sortant /Réponse 2007/2008
	2002	2003	2004	2005/2006	2007/2008		
Poursuite d'études	Nd	675		633	338	13%	9%
Apprentissage	709	1 151		851	698	17%	17%
Sortants	3 094	3 577		4 499	2 950	70%	74%
Total	3 803	5 403		5 476	3 986		

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

Après un taux important (21%) de lycéens entrant dans un C.F.A en 2003, il semble que les dernières années aient vu une stabilisation des lycéens devenant apprentis autour de 17%.

B) Le taux d'emploi

Depuis le début du traitement des enquêtes IVA et IPA par l'observatoire de l'ANFA en 2000, l'indicateur utilisé pour calculer le taux d'emploi est :

TAUX D'EMPLOI ANFA = (Nombre de jeune en CDI, CDD, Intérim, Fonctionnaire, Aide familial, à son compte, engagé dans l'armée) / (Nombre de jeunes CDD, CDI, Intérim, Fonctionnaire, aide familial, à son compte, engagé dans l'armée + nombre de jeunes sans emploi + nombre de jeunes en stage + nombre de jeunes en contrats aidés et en contrat de professionnalisation)

Cet indicateur vise à éviter de comptabiliser des formes d'emploi « au rabais » (contrats aidés) ou liées à une formation (contrat de professionnalisation). Nous maintenons cette comptabilisation à des fins de comparaison d'une année sur l'autre.

Toutefois cette comptabilisation a un défaut majeur : Elle ne correspond à aucune définition économique ou juridique du « taux d'emploi » : ce qui génère décalage important avec le traitement des autres enquêtes publiques et le traitement national d'IVA-IPA.

L'observatoire a donc décidé de démarrer une période de tuilage afin de proposer les deux indicateurs de taux d'emploi. Celui dont nous avons l'habitude (**Taux d'emploi ANFA**) et un deuxième qui reprend une définition plus conventionnelle du taux d'emploi (**taux d'emploi normalisé**). Dans ce dernier, sera considéré comme « en emploi » toute personne :

1. En contrat de professionnalisation (Il s'agit juridiquement d'un CDD au sens du livre 9 du Code du travail)
2. En contrat aidé (CIE, CAE, CES...) : ce sont également des formes particulières de CDD mais répondant au même cadre juridique.
3. En contrat nouvelle embauche (une mesure encore active sur les années 2007-2008 : une forme particulière de CDI)
4. En Intérim
5. En CDD
6. En CDI
7. Fonctionnaire
8. Aide familial
9. A son compte
10. Engagé dans l'armée.

Le TAUX D'EMPLOI NORMALISE serait donc : (Nombre de jeune en emploi) / (Nombre de jeunes en emploi + nombre de jeunes sans emploi + nombre de jeunes en stage.)

C) Taux d'insertion dans le CRA

Nous appellerons taux d'insertion dans le CRA la proportion de jeunes en emploi (Taux d'emploi ANFA¹) issus de formations des services de l'automobiles ayant déclaré être embauché dans le secteur de la réparation automobile.

¹ Afin d'éviter l'effet « contrat de professionnalisation » en formation qui se déroule essentiellement dans la branche.

1 / LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

1.1 L'évolution du taux d'emploi

L'emploi des apprentis

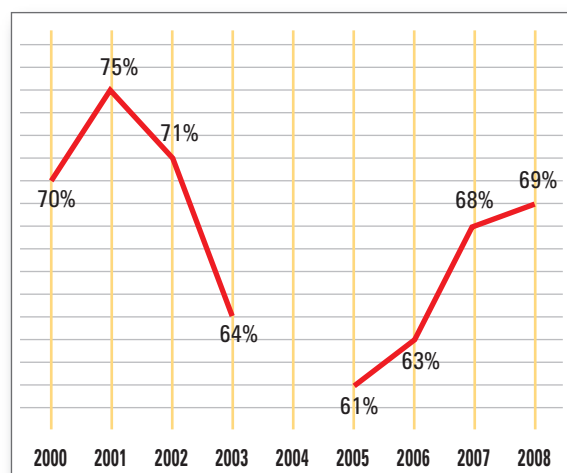
CALCUL DU TAUX D'EMPLOI ANFA

Apprentis		données brutes non pondérées									
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
L1	CDI (et CNE)	1 893	2 355	1 943	2 286		1 813	2 192	1 465	1 610	
L2	CDD et Intérim	1 247	1 280	972	921		917	971	564	604	
L3	Contrats aidés (+stage) +Autres contrats	485	416	484	547		405	323	302	296	
L4	Service national	118	26	1	0		0	0	0	0	
L5	Sans emploi	835	774	681	1 250		1 335	1 451	659	689	
L6	Non renseignés	nc	nc	247	41		29	29		21	
L7	Total général	4 578	4 851	4 328	5 045		4 499	4 966	2 990	3 220	
L8	Total 1 = L7 - L6	4 578	4 851	4 081	5 004		4 470	4 937	2 990	3 199	
L9	Total 2 = L8 - L4	4 460	4 825	4 080	5 004		4 470	4 937	2 990	3 199	
L10	Taux d'emploi = (L1+L2)/L9	70%	75%	71%	64%		61%	63%	68%	69%	

Source exploitation ANFA des enquêtes IPA

Parmi les apprentis, les effectifs répondant et enquêtés tendent à régresser depuis 2003. Les effectifs en formation en apprentissage diminuant à partir de 2002, il est assez logique que la base d'enquête se restreigne. Il faut également noter que les champs des enquêtes diffèrent légèrement en fonction des diplômes inscrits dans le Répertoire National des certifications (RNC) de la Convention Collective de la branche des services de l'automobile (par exemple on ne comptabilise plus les options construction des diplômes de carrosserie à partir de 2002).

INSERTION DES APPRENTIS : TAUX D'EMPLOI CDD CDI INTERIM



Le taux d'emploi ANFA des apprentis tend à progresser ces trois dernières années même s'il reste inférieur aux taux d'emplois du début de la décennie.

69% des apprentis en 2008 ont décroché un CDD, un emploi à durée indéterminée (EDI : CDI, fonction publique, armée, installation à son compte...), un CNE voire un contrat d'intérim, sept mois après avoir quitté leur formation parmi les jeunes actifs.

Les effectifs en formation dans l'apprentissage chutent sans discontinuer dans la branche des services de l'automobile depuis 2002. Comme le souligne Christophe Jagers², « le développement de l'apprentissage est très corrélé à la présence de débouchés ». La courbe de l'insertion professionnelle des jeunes apprentis ne suit pas la courbe des effectifs en formation en apprentissage et par conséquent la courbe de l'emploi dans le

commerce et la réparation automobile en France... qu'il s'agisse de l'évolution de l'emploi dans l'entretien automobile que de celle du commerce automobile.

A cet effet on peut émettre l'hypothèse que la croissance de l'insertion entre 2005 et 2008 montre que les profils des jeunes formés par l'apprentissage continuent à être appréciés et recrutés... On pourrait donc émettre la supposition que vu la baisse des effectifs en apprentissage, de moins en moins d'entreprises ne veulent former des apprentis. La croissance de la productivité horaire ne permet-il plus de trouver le temps nécessaire et autrefois disponible pour former ? L'accroissement du décalage générationnel des apprentis et des chefs d'ateliers/artisans nuit-il à la compréhension des systèmes de valeur des générations ? Le temps dédié à la formation est-il plus compliqué à trouver ?

² In Ministère de l'Education Nationale - Note d'information 04.21 Août.

CALCUL DU TAUX D'EMPLOI NORMALISÉ DES APPRENTIS DE SPÉCIALITÉ AUTOMOBILE *Lycéens - données brutes non pondérées*

Année		2005	2006	2007	2008
L1	Nombre de jeunes en emploi (retranché des statuts non renseignés)	3043	3405	2233	2443
L2	Nombre de jeunes sans emploi	1335	1451	659	689
L3	Nombre de jeunes en stage	121	110	98	88
L4	Taux d'emploi = $L1/(L1+L2+L3)$	68%	69%	75%	76%
	Taux d'emploi des apprentis toutes spécialités (pondéré)	70%	69%	72%	76%

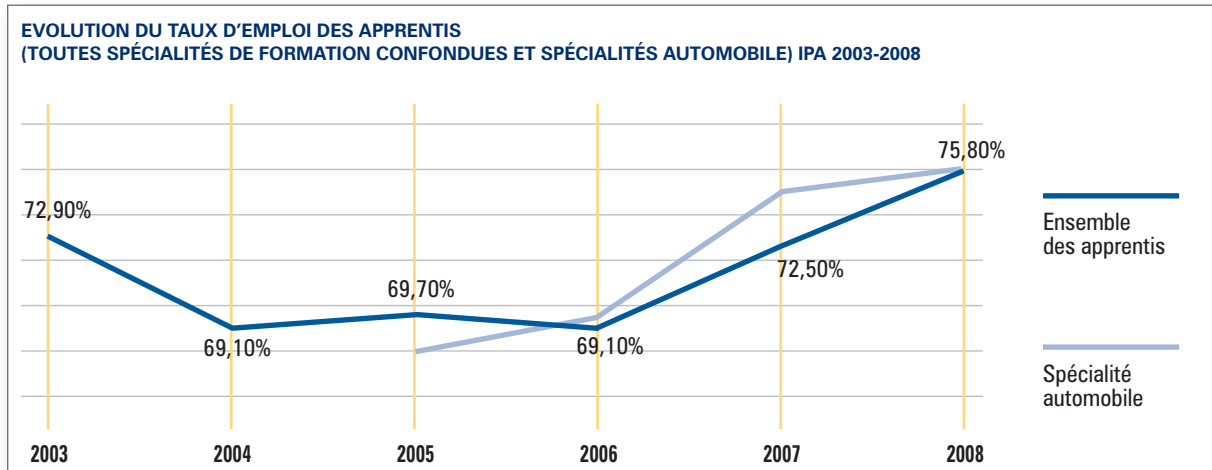
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

Le taux d'emploi normalisé correspond donc au taux d'emploi ANFA augmenté des jeunes ayant signé un contrat de professionnalisation ou un contrat aidé. Il permet d'effectuer des comparaisons entre le taux d'emploi utilisé dans les rapports de la

Depp du Ministère de l'Education nationale voire effectuer des comparaisons avec d'autres enquêtes nationales.

Le taux d'emploi normalisé est supérieur d'environ 7 points par rapport au taux d'emploi ANFA.

1 / LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI



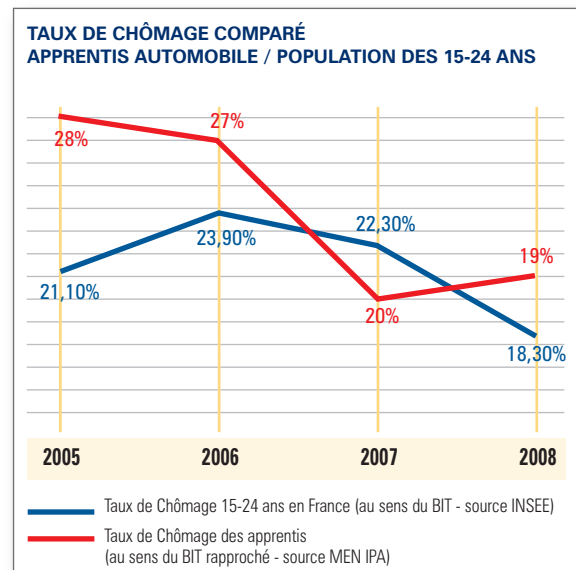
Source : MEN-DEPP, enquêtes IPA 2003 à 2008

Le taux d'emploi des jeunes issus des services de l'automobile est globalement proche de celui issu d'autres spécialités. Ce taux est totalement équivalent en 2006 et en 2008. Les jeunes issus des services de l'automobile ont un meilleur taux d'emploi que les autres spécialités en 2007 tandis que le phénomène inverse peut être observé en 2005. Le taux de chômage estimé des apprentis (nombre de

jeunes sans emploi – qu'ils en cherchent ou non divisé par la population active) est donc d'environ 21% en 2008. En se rapprochant d'une définition du taux de chômage au sens du BIT³ (sans travail, disponible pour travailler et recherche effectivement du travail), nous aboutissons à un taux de chômage d'environ 19% : un taux extrêmement proche de celui de l'ensemble de la population des jeunes actifs de 15-24 ans en 2008.

En effet, plus globalement, l'évolution du taux de chômage des jeunes apprentis des diplômes des services de automobile d'IPA et celle des jeunes de 15-24 ans suivent des trajectoires extrêmement rapprochées. La situation nationale du chômage semble fortement impacter la situation spécifique du chômage des apprentis automobile. A peu de choses près, les apprentis issus de formations de l'automobile s'insèrent aussi bien voire un peu mieux en 2007 que les apprentis des autres spécialités de formation (la situation de 2007 est d'ailleurs semblable à celle de 2003 : apprentis automobile : 75% de taux d'emploi normalisé vs 73% pour l'ensemble des spécialités).

³ Nous ne ferons que nous rapprocher de la notion taux de chômage du BIT car les nomenclatures du taux de chômage du BIT définies par le règlement européen 1897/2000 sont difficilement applicable sur les questions disponibles d'IPA : par exemple, quelqu'un de malade au moment de l'enquête n'est pas considéré dans le taux de chômage puisqu'il n'est pas disponible pour chercher du travail – en outre les démarches de recherche d'emploi doivent être inscrites dans la durée (recherche d'emploi depuis 4 semaines consécutives, ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure dans la semaine... etc), ce qui n'est pas vérifiable sur IPA.)



L'emploi des lycéens

CALCUL DU TAUX D'EMPLOI ANFA Lycéens (données brutes)

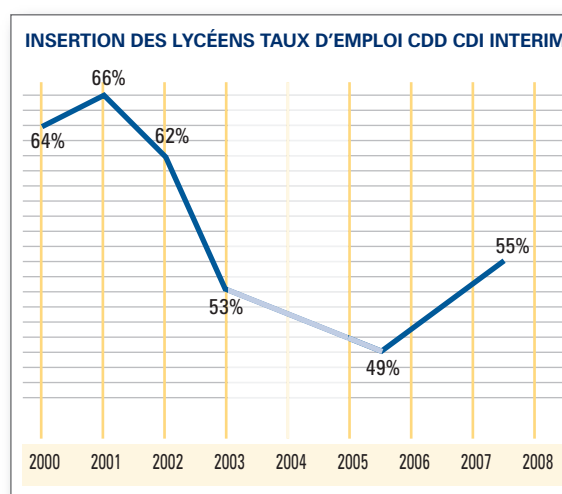
		2000	2001	2002	2003	2004	2005 2006	2007 2008
L1	CDI (et CNE)	842	1216	905	1079	-	910	910
L2	CDD et Intérim	900	1029	718	806	-	816	704
L3	Contrats aidés (+stage) + Autres contrats	379	475	424	536	-	396	316
L4	Service national	161	46	3	0	-	0	0
L5	Sans emploi	622	695	592	1116	-	1381	1007
L6	Non renseignés	nc	nc	531	40	-	27	13
L7	Total général	2904	3461	3173	3577	-	3530	2950
L8	Total 1 = L7 - L6	2904	3461	2642	3537	-	3503	2937
L9	Total 2 = L8 - L4	2743	3415	2639	3537	-	3503	2937
L10	Taux d'emploi = (L1+L2)/L9	64%	66%	62%	53%	-	49%	55%

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

En valeur le nombre de jeunes lycéens issus de formations automobile interrogés dans le cadre des enquêtes IVA varie entre 2900 et 3600 avec une variabilité forte d'une année sur l'autre. Le champ d'analyse de l'enquête (diplôme au RNC de la convention collective), le nombre de lycéens poursuivant leurs études, la proportion de répondant et vraisemblablement la qualité du suivi administratif de l'enquête impactent le nombre de questionnaires renseignés.

Globalement, les « taux d'emploi ANFA » des lycéens ont amorcé une baisse à partir de 2002 et recommencent à augmenter à partir des années 2007-2008.

En 2007-2008, 55% des jeunes lycéens ont trouvé un CDD, un EDI ou un contrat d'Intérim sept mois après avoir quitté l'appareil de formation.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

1 / LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

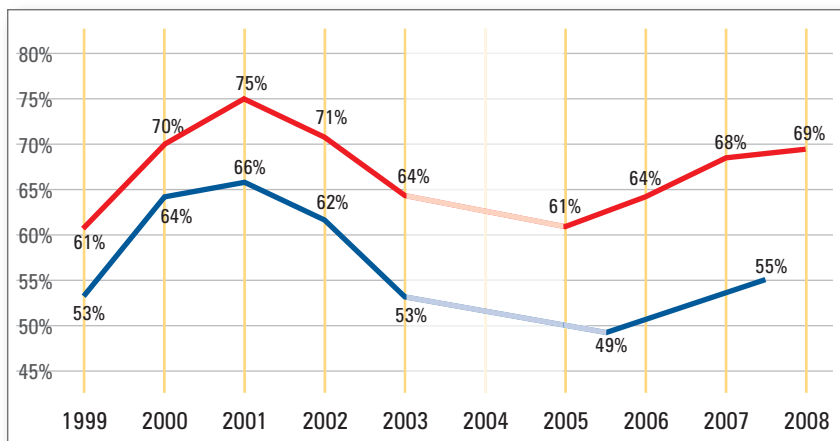
Année		2005 - 2006	2007 - 2008
L1	Nombre de jeunes en emploi (retranché des statuts non renseignés)	1970	1805
L2	Nombre de jeunes sans emploi	1381	1007
L3	Nombre de jeunes en stage	179	138
L4	Taux d'emploi = $L1/(L1+L2+L3)$	56%	61%

CALCUL DU TAUX D'EMPLOI NORMALISÉ DES LYCÉENS

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

Pour les spécialités automobiles, le taux de chômage (nombre de jeunes sans emploi) estimé des lycéens sortant de formation en 2007-2008 sept mois après avoir quitté la formation initiale est donc de 34%. En se rapprochant de la définition du taux de chômage au sens du BIT (nombre de jeunes sans emploi et qui en cherchent effectivement), nous aboutissons à un taux de chômage de l'ordre de 30% pour les

jeunes quittant le lycée sept mois après avoir quitté leur formation en 2007/2008 pour un taux de chômage des 15-24 ans au sens du BIT qui tourne autour de 20% sur les 2 années. Le taux de chômage des lycéens issus des formations automobile apparaît relativement élevé et assez proche du taux de chômage de jeunes issus des métiers du secrétariat.



ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI (CDD, CDI ET INTERIM) DES JEUNES ISSUS DE FORMATIONS AUTOMOBILES 7 MOIS APRÈS AVOIR QUITTÉ LE DISPOSITIF DE FORMATION.

— Lycéens
— Apprentis

Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

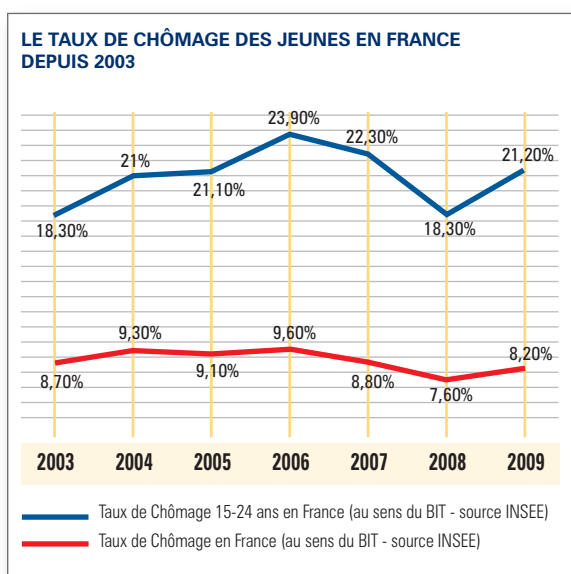
Situation comparée de l'emploi selon les appareils de formation

Il existe un mimétisme des courbes d'emploi de la primo-insertion des lycéens et des apprentis qui semble montrer que les mêmes phénomènes socio-économiques impactent les deux courbes. Globalement le taux d'emploi des lycéens et des apprentis tend plutôt à s'améliorer en 2007-2008 même s'il a enregistré une chute très importante depuis 2001. Il faut encore remarquer que la courbe d'emploi des jeunes apprentis et lycéens issus de formations auto-

mobiles ne suivent pas la même trajectoire que les courbes d'emploi dans le CRA mais suivraient plutôt les courbes générales de l'emploi en France. La phase de baisse de l'emploi 2001-2005 correspond à une période de forte augmentation du chômage national tandis que l'amélioration de l'insertion de 2006 à 2008 correspond à une période de diminution globale du chômage en France. De même il faut s'attendre à une détérioration du taux d'emploi des jeunes après 2008.

Pour rappel, l'emploi se dégrade dans le commerce et la réparation automobile à partir de 2002 jusqu'à 2009. Donc on peut émettre l'hypothèse que la part des jeunes recrutés dans le secteur

semblerait finalement assez peu varier et que les principales variations de taux d'emploi des jeunes formés aux métiers de l'automobile pourraient donc provenir de l'insertion hors CRA.



(Taux de chômage au sens du BIT / Srce Insee)

Il semble également que l'on puisse noter un phénomène de séparation durable entre les taux d'emploi des lycéens et des apprentis : plus de 13 points séparent désormais les courbes d'emploi des lycéens et des apprentis en 2007-2008 pour seulement 6 points 10 ans auparavant. Encore une fois deux hypothèses peuvent être proposées : soit le modèle de formation en lycée correspond de moins en moins aux attendus des entreprises ; soit les lycéens « paient » l'absence d'ajustement des effectifs en formation par rapport aux capacités d'emploi du commerce et de la réparation automobile.

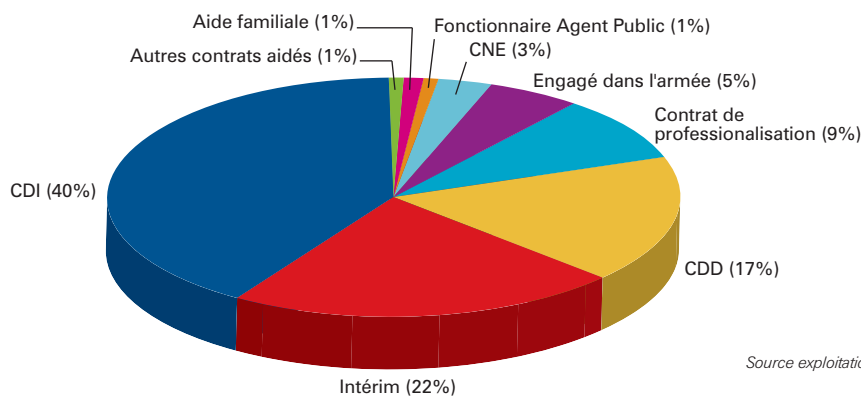
1 / LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

1.2 Statuts des contrats

Le statut des contrats est traité sur la population se déclarant en emploi (taux d'emploi normalisé) afin d'identifier la totalité des contrats de travail, professionalisation compris.

La typologie de la répartition des statuts parmi les jeunes en emploi sept mois après avoir quitté leur formation diffère toujours beaucoup selon l'appareil de formation :

STATUT DE L'EMPLOI DES LYCÉENS EN 2007-2008

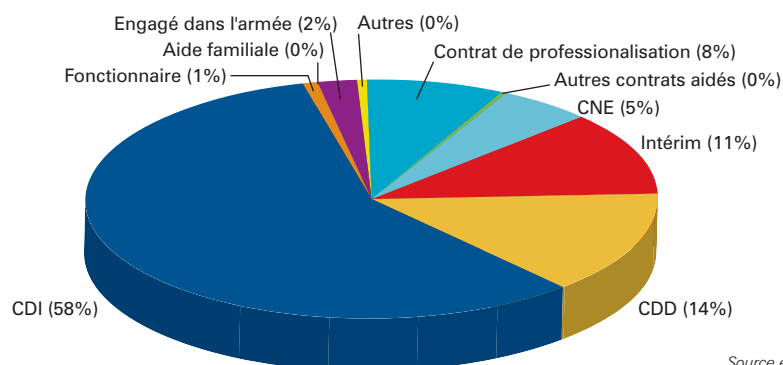


Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

40% des lycéens qui se déclarent en emploi sont embauchés en CDI, auquel il convient de rajouter 3% de CNE (soit 43% d'embauches d'anciens lycéens sous une forme de CDI). 22% (presque un quart) sont en Intérim et 17% en CDD. 9% poursuivent une forma-

tion en contrat de professionalisation. Enfin, 5% des jeunes lycéens formés aux métiers de l'automobile en lycée sont engagés dans l'armée. L'armée a toujours représenté une trajectoire d'insertion non négligeable pour des lycéens formés aux métiers de l'automobile.

STATUT DE L'EMPLOI DES APPRENTIS « EN EMPLOI » EN 2007-2008



Source exploitation ANFA des enquêtes IPA

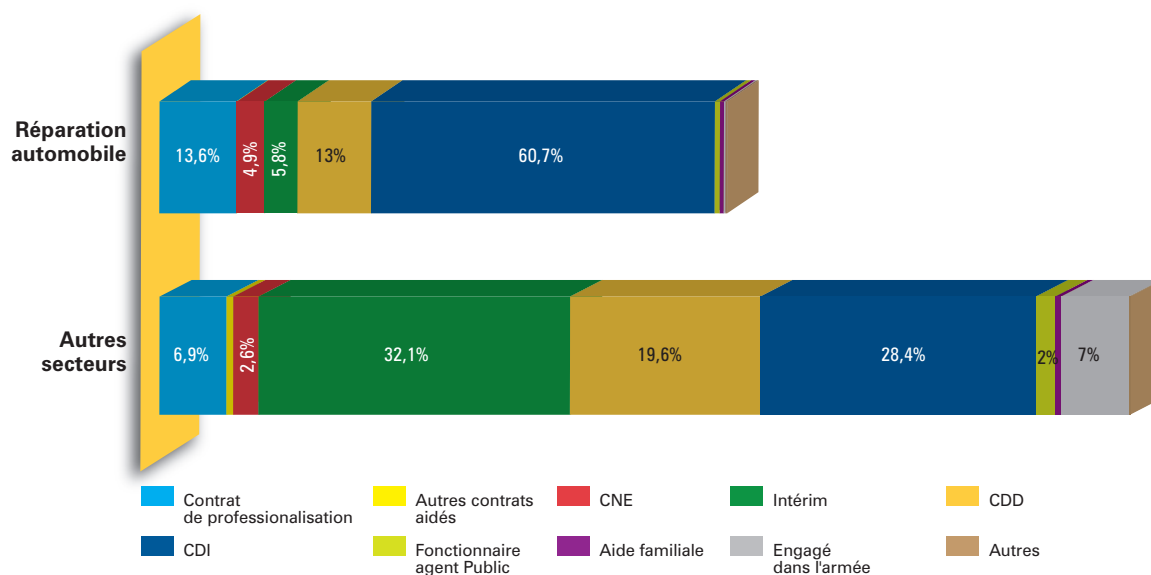
La majorité (58%) des apprentis en emploi sont embauchés en CDI. Avec 5% de CNE, pratiquement les deux tiers des apprentis sont embauchés sous une forme de CDI. L'intérim est moitié moins important chez les apprentis que chez les lycéens.

Seuls 11% des apprentis sont embauchés sous ce statut. Le CDD représente 14% des embauches. Et à peu près autant de jeunes apprentis poursuivent une formation vers un contrat de professionalisation que les jeunes lycéens (8%).

1.3 Statuts des contrats et secteur d'insertion

La typologie du statut des jeunes en emploi ne dépend pas que de l'appareil de formation duquel il est issu mais essentiellement du secteur d'activité dans lequel il est inséré.

STATUT DE L'EMPLOI DES LYCÉENS « EN EMPLOI » EN 2007-2008 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (RÉPARATION AUTOMOBILE OU AUTRES SECTEURS)



Le graphique ci-dessus permet à la fois de représenter la répartition des lycéens embauchés selon le secteur d'activité d'embauche et selon le type de contrat.

L'intérim est peu utilisé dans le secteur de la réparation automobile. La raison pour laquelle 22% des lycéens sont embauchés en intérim tient donc essentiellement à leur insertion hors secteur : Si 5% des lycéens sont embauchés en Intérim dans la réparation automobile, c'est un tiers (32%) de ceux qui s'insèrent en dehors du secteur. Il s'agit du premier moyen d'insertion pour un jeune lycéens en dehors de la réparation automobile. L'industrie, les transports, le commerce de gros utilisent

d'avantage l'intérim que le CRA. Pour un jeune, c'est un moyen pour acquérir une expérience professionnelle. Par ailleurs 22% des jeunes lycéens en recherche d'emploi sont inscrits dans une agence d'intérim : ils devraient donc grossir les rangs des anciens lycéens en intérim et risquent d'ailleurs une insertion dans un autre secteur que l'automobile.

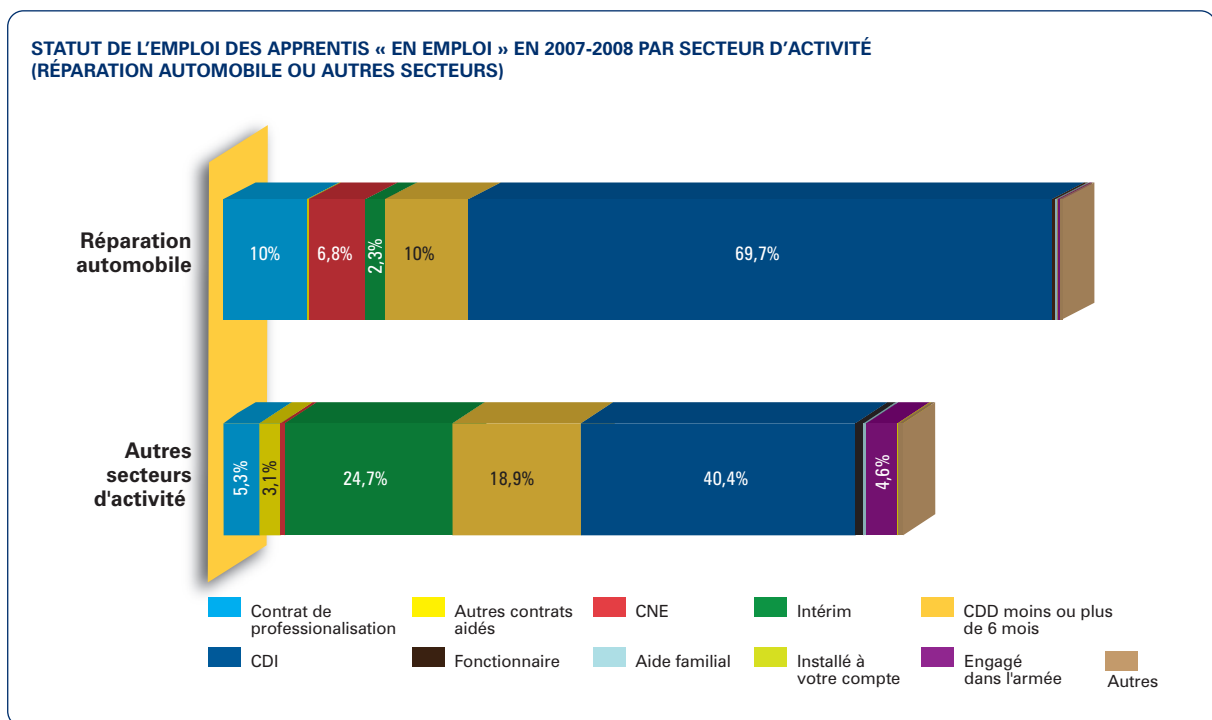
Dans le secteur de la réparation automobile, un jeune lycéen est embauché à 60% en CDI et s'il s'insère en dehors du CRA ses chances de décrocher un CDI s'amointrissent à 28%.

Le taux de CDD des lycéens varie entre 13 à 20% selon qu'ils s'insèrent ou non dans la réparation automobile.

1 / LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

1.3 Statuts des contrats et secteur d'insertion

Quel que soit son secteur d'activité d'embauche le statut de travail d'un apprenti sera moins précaire que celui d'un lycéen. L'expérience du contrat d'apprentissage permet de décrocher plus facilement un CDI (70% dans le CRA vs 60% pour les lycéens – 41% hors secteur du CRA vs 28% pour les lycéens)



Avec un quart de jeunes anciens apprentis embauchés en intérim en cas d'insertion hors CRA, on s'aperçoit que les apprentis sont, eux aussi, davantage touchés par des emplois précaires s'ils ne s'insèrent pas dans le secteur de la réparation automobile. L'embauche en CNE était bien une typicité marquée de l'insertion dans le CRA : 7% des jeunes apprentis ont intégré le secteur par ce moyen pour 3% hors CRA. La

pratique du CNE caractérise d'ailleurs davantage l'insertion des apprentis que l'insertion des lycéens. Le CNE a été une mesure destinée aux petites entreprises ; or comme ces dernières caractérisent davantage le recrutement des apprentis (voir page 28), il est logique de retrouver une part de CNE plus importante parmi les apprentis en emploi que parmi les lycéens en emploi.

2 / ET INSERTION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAUX ET FILIÈRES

2.1 Les niveaux de formation

La corrélation constatée les années précédentes entre le niveau de formation et le taux d'emploi se confirme. Mais une **dégradation de l'emploi**, comparativement aux autres niveaux de formation **affecte tendanciellement tout particulièrement les niveaux V quel que soit l'appareil de formation.**

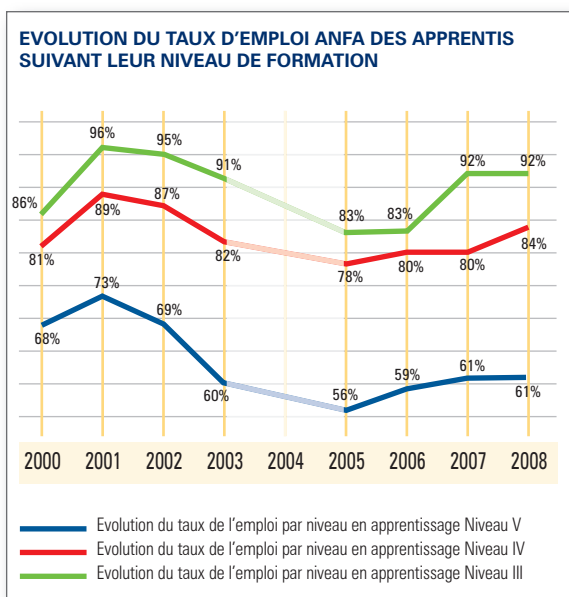
En 2008, 61% des apprentis de niveau V ont trouvé un emploi sept mois après avoir quitté leur formation en relativement faible progression depuis 4 ans. En revanche l'emploi des niveaux IV (Bac Pro) s'est nettement amélioré particulièrement en 2008 (84% de taux d'emploi à cette date). La faiblesse des effectifs en niveau III en apprentissage les années antérieures à 2003 rend les courbes d'emploi difficilement lisibles. Toutefois avec 92% de taux d'emploi en 2007 et 2008, l'insertion des BTS en apprentissage est particulièrement élevée.

Les années 2007 et 2008 confirment que les apprentis s'insèrent mieux que les lycéens quel que soit le niveau.

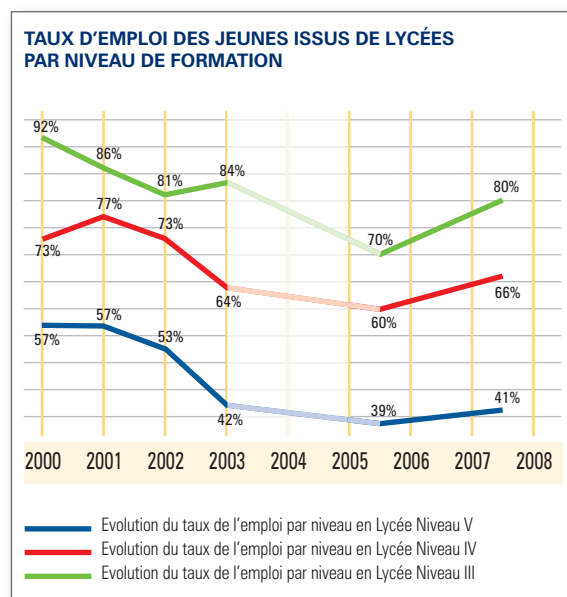
La séparation des taux d'emploi des lycéens s'accroît par rapport aux taux d'emploi des apprentis pour le niveau IV et surtout pour le niveau V.

En 2000 la différence entre le taux d'emploi d'un niveau V et celle d'un niveau IV en apprentissage était de 13 points. En 2008, cette même différence de taux d'emploi atteint 25 points. Le même constat peut être apporté pour les lycéens avec une différence de 16 points en 2000 entre niveaux V et Niveaux IV et de 25 points en 2007-2008.

Cette dégradation structurelle de l'emploi des niveaux V justifie les orientations qui visent à privilégier le développement des Bacs Pro en 3 ans... notamment dans les lycées si tant est que le phénomène ne se répète pas, à terme, sur les niveaux IV.



Source IPA traitement ANFA



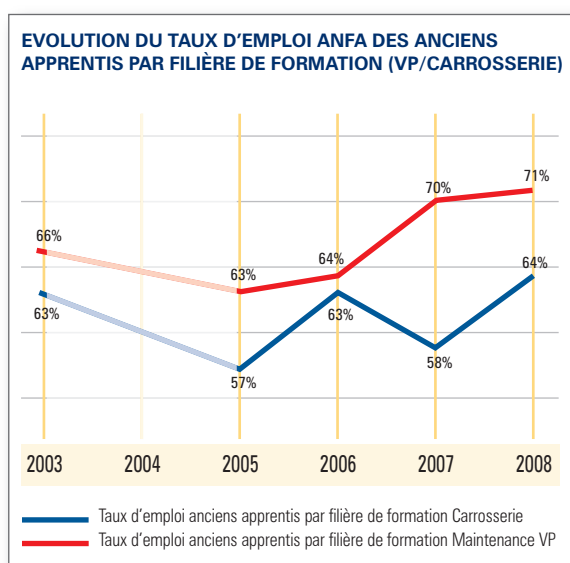
Source exploitation ANFA des enquêtes IVA

2 / ET INSERTION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAUX ET FILIÈRES

2.2 Filières de formation

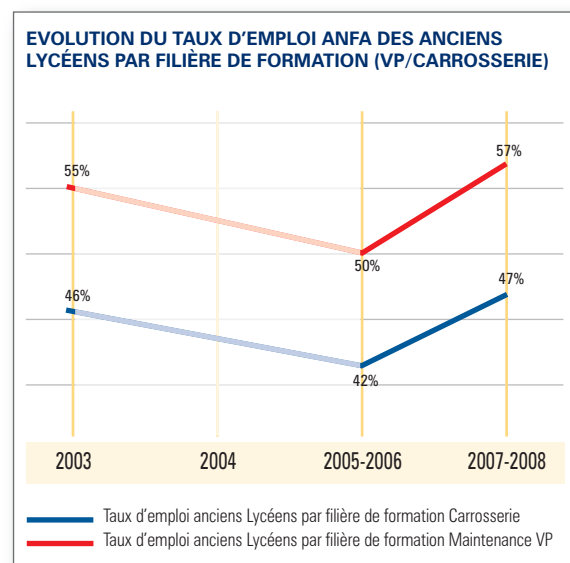
La modification du BEP MMV à « options » en BEP MVM à « dominantes » le 22 juin 2004 (mise en œuvre à partir de la rentrée 2006) rend la comptabilisation et surtout le suivi de l'évolution de l'employabilité des jeunes issus des filières Cycle-Motocycle et Véhicule Industriel assez difficile à appréhender : les options permet-

taient de distinguer les filières ; ce que les dominantes ne permettent pas. Pour les filières Véhicule-Industriels et Motocycle, il nous semble donc préférable de ne proposer que quelques éléments d'évolution de l'insertion à partir de 2007. Pour la filière carrosserie et VP, il pourra être proposé une analyse sur un plus long terme.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

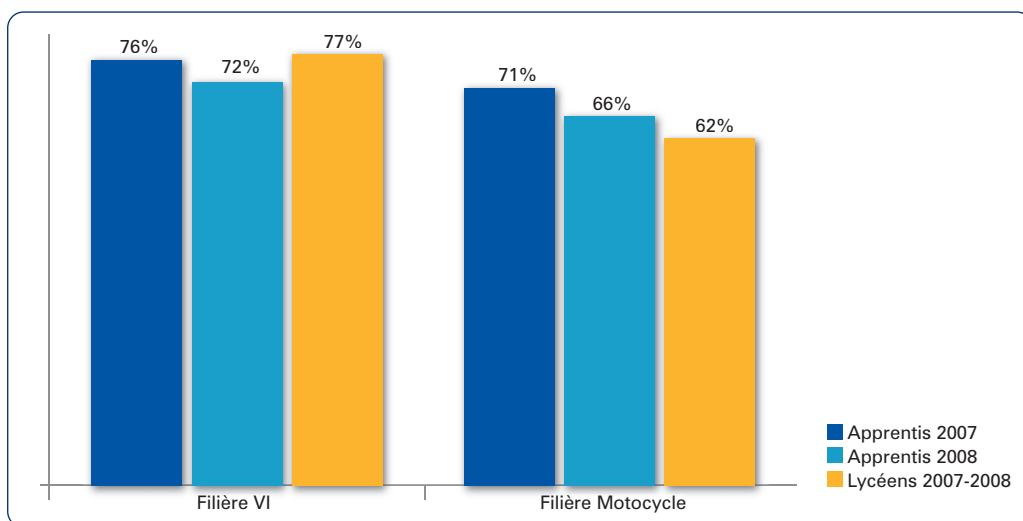
C'est essentiellement la filière **Véhicule Particuliers** qui permet à l'emploi des apprentis issus des spécialités automobile de progresser régulièrement depuis 2005. **Le taux d'emploi des apprentis de cette spécialité atteint 71%, en 2008** et « porte » les autres filières de formation qui soit régressent, soit sont irrégulières. L'irrégularité marque en effet fortement l'emploi dans la filière carrosserie. L'interprétation traditionnelle des évolutions de l'emploi dans la filière carrosserie est de dire que celle-ci fluctue en fonction de la saison voire de la « rudesse de l'hiver ». L'interprétation météorologique pourrait permettre d'expliquer les phénomènes en dent de scie de l'emploi sectoriel. Mais dans le contexte de morosité structurelle de l'activité de carrosserie et de baisse importante des effectifs en formation en carrosserie depuis le début des années 2000, nous ignorons si l'interprétation météorologique est une interprétation aussi pertinente qu'avant 2000. Quoiqu'il en soit l'emploi en carrosserie progresse de plus de 6 points entre 2007 et 2008 pour atteindre 64% de taux d'emploi ANFA en 2008.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

L'insertion dans l'emploi des jeunes lycéens issus des filières de carrosserie en temps plein est de 10 points inférieur à l'insertion des jeunes de la filière VP (47% vs 57%). La différence des taux d'emploi des deux filières est plus importante pour les lycéens que pour les apprentis. Les deux courbes de taux d'emploi sont relativement parallèles et semblent suivre une même logique mais il faut garder à l'esprit que l'insertion professionnelle des lycéens se déroule essentiellement en dehors du secteur visé par la formation. Donc le taux d'emploi (surtout des jeunes en carrosserie) est essentiellement dépendant de la situation générale de l'emploi en France.

TAUX D'EMPLOI ANFA PAR FILIÈRE (VI/MOTOCYCLE) ET APPAREIL DE FORMATION



ANFA observatoire : traitement des enquêtes IVA et IPA du MEN

Comme annoncé, il est difficile de remonter plus de deux ans en arrière pour les filières VI et Cycle-motocycle compte tenu d'une part de la transformation des options des diplômés en dominantes et d'autre part d'interrogations partielles des effectifs VI en 2003.

Toutefois, comme les précédentes années la filière la plus porteuse en emploi parmi toutes les filières de formation est la filière Véhicule Industriel pour les apprentis

(76% de taux d'emploi) comme pour les Lycéens (77% de taux d'emploi). **Pour la deuxième fois après 2005-2006, le taux d'emploi des Lycéens issus des filières Véhicule Industriel semble supérieur à celui des apprentis.** Il y a sans doute un potentiel d'emploi dans la filière véhicule industriel que les CFA n'ont pas su saisir... à moins que le modèle de l'apprentissage corresponde moins aux entreprises du secteur.

3 / SECTEUR PROFESSIONNEL D'INSERTION

Le secteur visé par les formations automobiles est celui de la réparation automobile : il s'agit du secteur-cible. Un jeune peut toutefois atteindre le mé-

tier-cible (mécanicien automobile par exemple) en s'insérant dans un autre secteur (armée, transport routier... etc...)

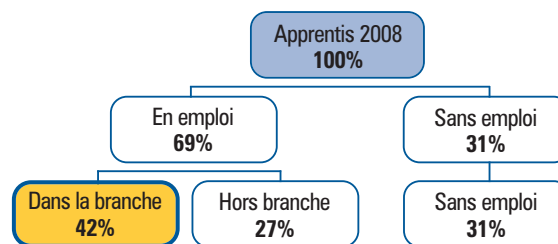
3.1 Atteinte du secteur cible parmi la population totale

Les enquêtes Génération du Céreq et le suivi de cohorte mis en place par l'observatoire de l'ANFA auprès d'apprentis (enquêtes attractivité) permettent de comprendre que **l'insertion dans la branche se joue essentiellement dans le premier mois qui suit la sortie de formation. Les jeunes qui ne se sont pas insérés rapidement dans le commerce et la réparation automobile rencontrent d'importantes difficultés à intégrer le secteur.** En effet, les enquêtes recrutement de l'ANFA montrent que les deux tiers (64% dans l'enquête recrutement de 2009) des jeunes sans expérience étaient déjà connus de l'entreprise avant d'y être embauchés (recrutement par relationnel, embauche d'anciens apprentis ou stagiaires) ; Le recours à l'intérim qui permet de développer une première expérience s'avère marginal dans le secteur du commerce et de la réparation automobile et ne permet pas une insertion plus tardive dans le secteur.

Les enquêtes Génération du Céreq ont permis de constater que les jeunes qui s'inséraient dans le secteur au sortir de formation étaient globalement les mêmes qui y travaillaient encore 3 ans et 5 ans plus tard. Le taux élevé d'embauche en CDI favorise vraisemblablement cette inertie. Il est donc très opportun de focaliser notre analyse sur cette part de jeunes ayant intégré le secteur puisqu'elle permet d'appréhender l'insertion à long terme et in fine, la performance de l'appareil de formation.

Dans le traitement des enquêtes IVA et IPA l'observatoire a donc mis en place un indicateur « **taux d'atteinte du secteur cible parmi la population totale** » qui permet d'appréhender la capacité des jeunes à atteindre le secteur d'activité dans lequel se trouve le métier visé par la formation. Elle permet d'exclure les jeunes insérés dans un autre secteur et les jeunes en recherche d'emploi. Ce taux représentant donc peu ou prou la part des jeunes qui resteront dans le secteur à 3 et 5 ans.

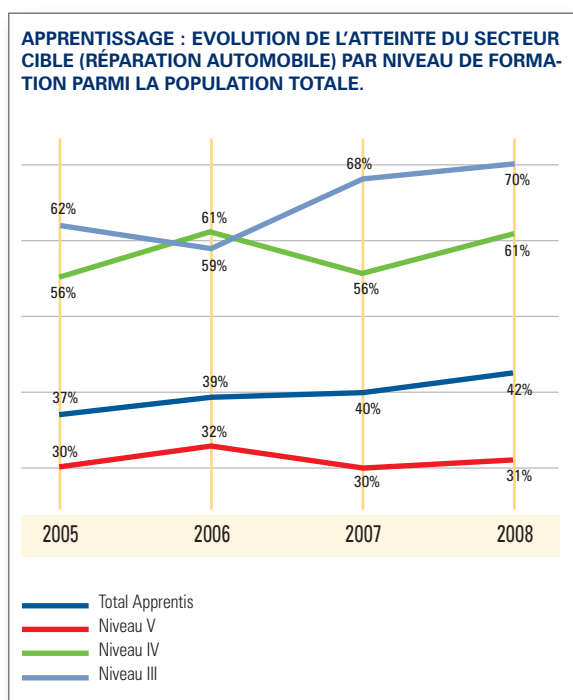
ATTEINTE DU SECTEUR-CIBLE PARMIS LA POPULATION APPRENTIE



42% des apprentis qui quittent le système de formation parviennent à atteindre le secteur de la **réparation automobile en sept mois**. 27% trouvent un emploi dans une autre branche (parfois pour exercer le même métier) et un petit tiers est sans emploi au moment de l'enquête : et comme nous l'avons souligné, pour la majorité d'entre eux, l'insertion dans le secteur semble sérieusement compromise.

Ce taux d'atteinte du secteur cible est assez logiquement différent selon le niveau de formation : ce taux est en effet deux fois plus élevé si le jeune apprenti sort

d'un **niveau IV (61% atteignent le secteur cible en 2008)** que s'il sort d'un **niveau V (31% atteignent le secteur cible en 2008)**. Il atteint même **70% pour les BTS AVA en apprentissage**. Ce qui signifie qu'il n'y a guère plus de 10% de jeunes BTS AVA issus d'un CFA qui s'insère dans une autre branche professionnelle. Il semble que le secteur sache bien garder les profils les plus qualifiés et bénéficiant de l'expérience de l'apprentissage. Il semble aussi que ces jeunes BTS en apprentissage ne cherchent pas particulièrement à quitter le secteur qui les a formés. Cela contredit l'hypothèse d'une évaporation volontaire des jeunes en dehors du secteur.



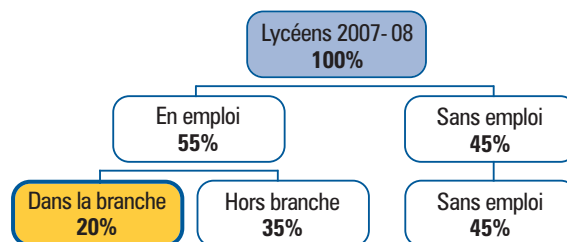
Le niveau d'atteinte du secteur cible (réparation automobile) est croissant parmi les jeunes issus de formation en apprentissage : de **37% d'apprentis issus de l'appareil de formation travaillaient en 2005 dans la réparation automobile pour 42% aujourd'hui**. Ce qui semble montrer le signe que les CFA du secteur constituent un système de formation plutôt performant et en constante amélioration.

L'insertion des apprentis issus de niveaux IV tend à fluctuer autour de 56 % - 61%. L'insertion des niveaux III s'est nettement améliorée depuis 2 ans. Au regard des taux d'emploi, on s'aperçoit que d'autres secteurs d'activité parviennent à prendre le relai du secteur de la réparation automobile quand celui-ci ne parvient pas à intégrer suffisamment les jeunes qu'il a formés.

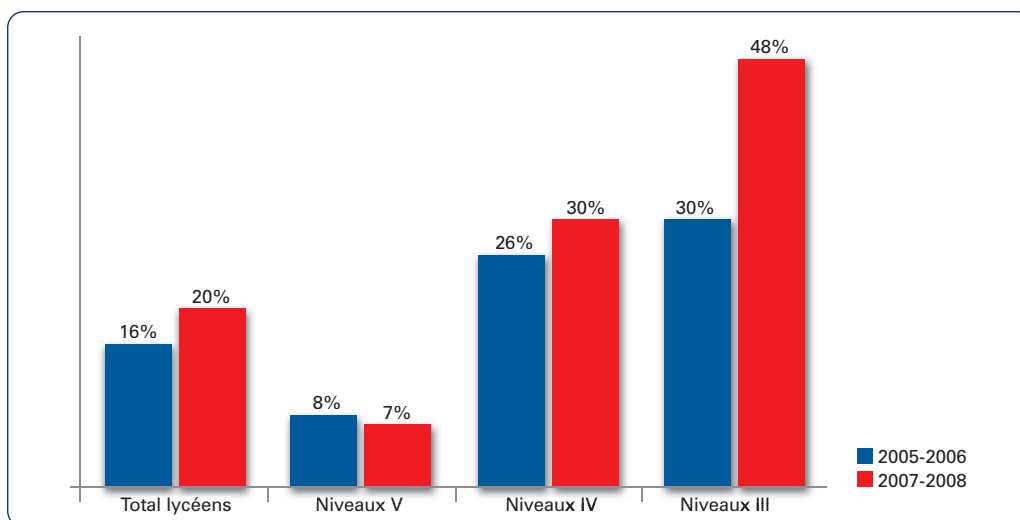
3 / SECTEUR PROFESSIONNEL D'INSERTION

20% de lycéens sont parvenus à atteindre le secteur de la réparation automobile pour lequel ils ont été formés en 2007-2008. Là encore à quelques points près c'est vraisemblablement la proportion qui restera dans le secteur à long terme. La part des lycéens ayant atteint le secteur est donc moitié moindre que la part des apprentis ayant atteint le secteur.

ATTEINTE DU SECTEUR-CIBLE PARMI LA POPULATION LYCÉENNE



LYCÉES : ÉVOLUTION DE L'ATTEINTE DU SECTEUR CIBLE (RÉPARATION AUTOMOBILE) PAR NIVEAU DE FORMATION PARMI LA POPULATION TOTALE



Entre 2005-2006 et 2007-2008, la part des lycéens ayant atteint le secteur de la réparation automobile semble s'être nettement améliorée. Elle reste toujours faible puisque 7 mois après la sortie de formation, 80% des lycéens ne se sont pas insérés dans le secteur et ont peu de chance d'y rentrer un jour compte tenu des modalités de recrutement dans les entreprises du commerce et la réparation automobile et de l'importance de l'expérience automobile parmi les critères de recrutement.

Malgré cette amélioration, l'emploi dans la branche des lycéens de niveau V semble continuer à se dégrader tandis que l'emploi dans les autres niveaux progresse. En 2007-2008, **7% des jeunes lycéens de niveaux V** issus de formations automobile ont intégré une entreprise de

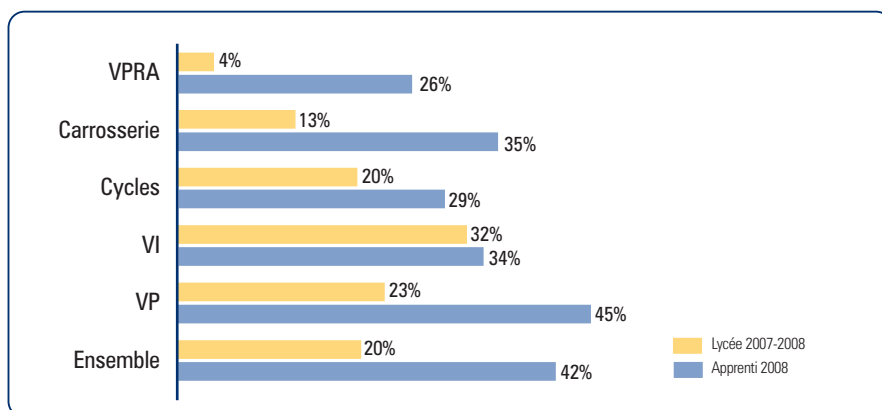
la réparation automobile. Les 93% restant ne s'y inséreront pas ou peu (en valeur absolue, cela représente 95 jeunes insérés dans le secteur pour 1425 lycéens de niveau V quittant l'appareil de formation). Cela justifie encore une fois les mesures visant à éviter la sortie des jeunes lycéens de niveau V sur le marché du travail.

L'insertion des lycéens issus de niveaux IV dans le secteur et surtout des niveaux III dans le secteur tend en revanche à nettement s'améliorer de 26% en 05-06 à 30% en 07-08.

Si par le passé l'insertion hors branche des niveaux III de lycée était très forte (constructeurs, bureaux d'études), il semble avec 48% d'insertion dans la branche en 2008 que les jeunes issus de BTS AVA trouvent désormais un débouché professionnel plus en rapport avec leur contenus de formation.

3.2 Atteinte du secteur cible par filière et appareil de formation

PART DES JEUNES AYANT ATTEINT LE SECTEUR-CIBLE (RÉPARATION AUTOMOBILE) PAR FILIÈRE ET APPAREIL DE FORMATION



Si l'on exclut les jeunes insérés dans d'autres branches ou les jeunes en recherche d'emploi, on s'aperçoit que l'atteinte du secteur cible est extrêmement variable selon la filière et l'appareil de formation.

Si 35% des apprentis en carrosserie s'insèrent dans la réparation automobile, il n'y a que 13% des anciens lycéens qui y parviennent. En d'autres termes 87% des lycéens formés à la carrosserie n'intègrent pas le secteur. La carrosserie reste un des métiers les plus manuels du CRA : un métier dont les qualités professionnelles visées par les employeurs s'acquièrent essentiellement par la pratique. **Pour les niveaux V en carrosserie issus de lycée, la part de jeunes ayant atteint le secteur est de 6% en 2007-2008 (et même de 4% en 2005-2006).**

Le décalage entre les appareils de formation est également important pour la filière VP : à nombre de jeunes équivalents, il y a pratiquement moitié moins de lycéens intégrés dans le secteur que d'apprentis. Année après année, la filière VP est finalement toujours la meilleure filière d'insertion des CFA. L'atteinte du secteur-cible

43% des jeunes apprentis en 2008 (et même 45% en 2007) ayant intégré dans le secteur sur la filière VP représente un taux d'atteinte du secteur visé par la formation relativement élevé et même supérieur aux années 2005-2006.

La différence d'insertion dans le secteur-cible pour la filière véhicule industriel et la filière Cycle et motocycle semblent moins marquée selon les appareils de formation. Particulièrement dans la filière Véhicule Industriel ou l'insertion dans le secteur des jeunes issus de lycée est toujours particulièrement performante.

La part des effectifs en formation en carrosserie en apprentissage a considérablement chuté ces dernières années à cause de difficultés conjoncturelles du secteur. L'hypothèse que l'on pourrait formuler serait donc que l'insertion des jeunes issus de cette filière suive une trajectoire particulière. De fait, les évolutions de l'atteinte du secteur-cible entre la carrosserie et le VP en apprentissage ne suivent pas la même trajectoire. L'insertion en carrosserie en apprentissage semble assez chaotique tandis que l'insertion dans le CRA des apprentis issus de la réparation VP tendrait à s'améliorer de manière assez régulière.

La comparaison entre l'atteinte du secteur-cible dans le secteur du Cycle-Motocycle ou du Véhicule industriel et du VP/carrosserie doit être appréhendée avec précautions. L'analyse du verbatim les années précédentes a montré que nombre de jeunes issus de la filière Cycle-Motocycle ne retrouvaient pas leur entreprise dans l'item « réparation automobile » proposé dans l'enquête. L'insertion dans les entreprises de la filière motocycle semble en effet être nettement meilleure que ce que peuvent indiquer les données statistiques d'IVA-IPA.

EVOLUTION DU TAUX D'ATTEINTE DU SECTEUR-CIBLE DE LA FILIÈRE CARROSSERIE ET FILIÈRE VP EN APPRENTISSAGE

Année	Part des jeunes en emploi dans le secteur cible Carrosserie	Part des jeunes en emploi dans le secteur cible VP
2005	35%	39%
2006	39%	41%
2007	30%	45%
2008	35%	45%

3 / SECTEUR PROFESSIONNEL D'INSERTION

3.3 La répartition sectorielle des entreprises d'insertion : l'influence du dispositif de formation

L'insertion dans le CRA des jeunes en emploi fait partie des indicateurs qui sont le plus suivi depuis le début du traitement d'IVA et IPA. La notion d'atteinte du secteur-cible que nous avons vu précédemment reste (part des jeunes insérés dans le CRA parmi la population totale) est plus pertinente que l'insertion dans le CRA des jeunes en emploi pour évaluer l'insertion à long terme.

La part des apprentis en emploi s'insérant en dehors du secteur est relativement stable malgré une croissance temporaire de celle-ci en 2007. Toutefois, vu la bonne croissance de l'emploi des apprentis ces quatre dernières années, il faut bien garder à l'esprit que malgré la diminution de la part des jeunes en emploi dans le CRA en 2007 qu'un nombre relativement constant de jeunes issus de l'apprentissage (voire en légère progression) s'insère dans le secteur.

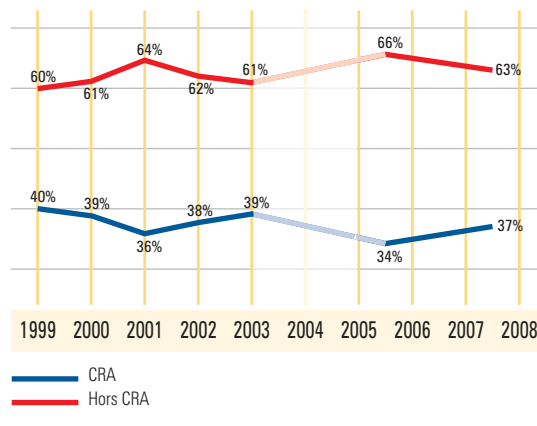
Pour les lycéens, l'insertion hors branche a fortement augmenté en 2005-2006 (66% d'insertion hors réparation automobile parmi les jeunes en emploi). L'insertion dans la branche des jeunes de Lycée augmente toutefois de 3 points en 2007-2008 grâce à une relativement meilleure insertion des niveaux IV et III

Parmi les apprentis en emploi CDI et intérim issus de formations automobiles 7 mois après avoir quitté le dispositif de formation. Part des apprentis dans le CRA ou en dehors du CRA.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

Parmi les lycéens en emploi issus de formations automobiles 7 mois après avoir quitté le dispositif de formation. Part des lycéens dans le CRA ou en dehors du CRA.



Source exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA

dans le secteur. **Compte tenu de la croissance de l'emploi des lycéens sur les deux dernières années, la part de jeunes lycéens qui intègre le secteur parmi la population totale progresse assez conséquemment (de 16% à 20%).**

3.4 Secteurs d'activité d'insertion des jeunes

Secteur d'activité	Apprentis 2008	Lycéens 2007-2008
Réparation automobile	61%	37%
Industrie Mécanique, électricité, métallurgie	14%	13%
Bâtiment du second œuvre	4%	6%
Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)	3%	5%
Autres	18%	39%
TOTAL	100%	100%

Les principaux secteurs d'insertion hors réparation automobile sont globalement les mêmes que les précédentes années.

L'insertion des Lycéens est très éparpillée sur de nombreux secteurs d'activité sans réelle logique d'ensemble alors que celle des apprentis est au contraire très concentrée sur quelques secteurs d'activité : des sec-

teurs d'activité qui permettent sans doute d'exploiter davantage des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage.

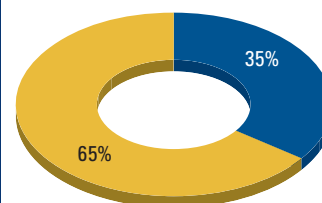
L'éparpillement des secteurs d'activité des jeunes issus de lycée fait penser à une insertion plus subie que réellement souhaitée... l'insertion semble se faire dans le secteur qui les accepte.

3.5 La situation des jeunes employés par leur entreprise de formation ou une entreprise où les jeunes ont déjà travaillé

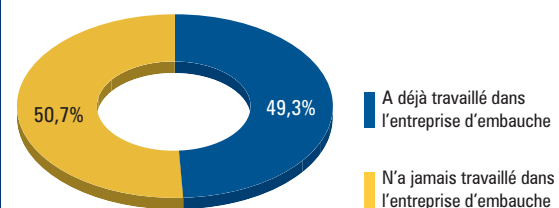
35% des Lycéens ont déjà travaillé (ou effectué un stage dans leur entreprise d'embauche) (37% en 2003)

49% des apprentis ont effectué leur apprentissage ou ont déjà travaillé dans l'entreprise qui les embauchés (même taux qu'en 2003). Ce taux atteint 62% pour ceux qui se sont insérés **dans la réparation automobile. C'est-à-dire que seul un tiers des apprentis embauché dans le CRA est employé dans une entreprise dans lequel il n'avait pas préalablement travaillé.** L'apprentissage est bien un « pré-contrat de travail » pour les deux tiers des apprentis embauchés dans le secteur.

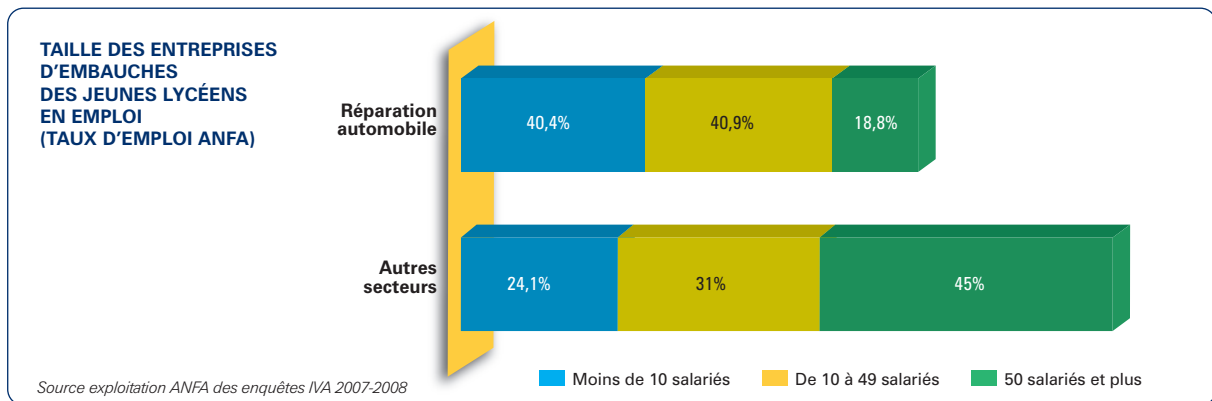
PART DES LYCÉENS AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ DANS L'ENTREPRISE D'EMBAUCHE



PART DES APPRENTIS AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ DANS L'ENTREPRISE D'EMBAUCHE



4 / TAILLE DE L'ENTREPRISE D'EMBAUCHE



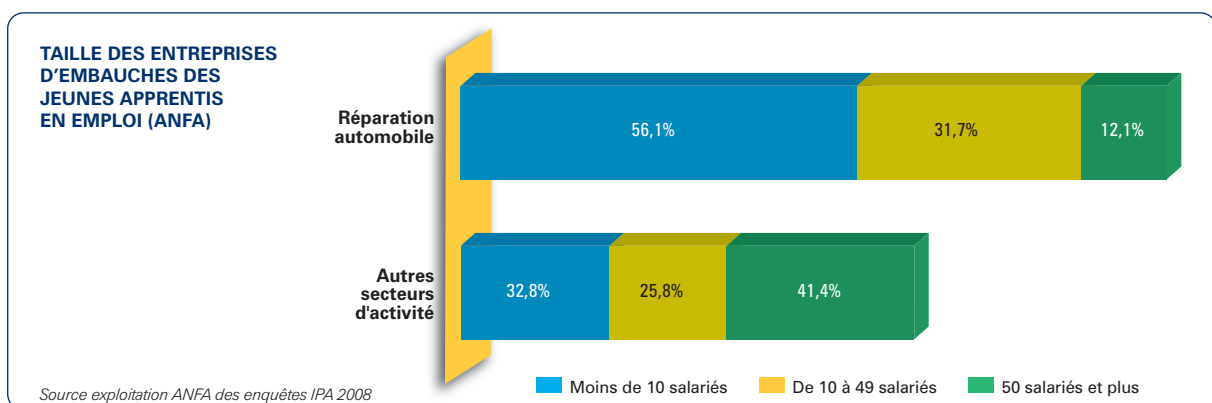
40% des lycéens qui trouvent un emploi dans la réparation automobile s'insèrent dans une entreprise de moins de 10 salariés pour seulement 24% de ceux qui trouvent un emploi en dehors du secteur.

Les lycéens s'insérant majoritairement en dehors du CRA, il semble normal que ceux-ci s'insèrent dans de plus grandes entreprises. Il est assez logique de retrouver les entreprises les plus grosses dans les secteurs d'insertion hors branche (Industrie) et les plus petites dans la réparation automobile.

Par contre, il est intéressant de constater que quel que soit le secteur d'embauche, un lycéen a plus de chance de trouver un emploi dans une grosse entreprise que

dans une petite. Parmi les lycéens insérés dans la réparation automobile 40% s'insèrent dans une entreprise de moins de dix salariés pour 56% des apprentis qui ont intégré la réparation automobile. Le constat est équivalent pour les jeunes insérés hors secteur : les apprentis semblent s'insérer plus facilement dans une entreprise de moins de 10 salariés (33% vs 24% pour un lycéen).

Une grande entreprise peut-elle plus facilement « former » des jeunes lycéens à la pratique professionnelle ? (centre auto ?). L'enseignement en lycée structure-t-il les lycéens à la grande entreprise plutôt qu'à la petite ? Le lien qui unit artisanat et apprentissage (Chambres des Métiers...) se répercute-t-il sur l'emploi ?



Dans la réparation automobile, les jeunes apprentis s'insèrent plus fortement dans de petites entreprises. Compte tenu de cette situation, compte tenu du poids croissant des entreprises de l'en-

tretien et réparation automobile (Agents, MRA) dans l'emploi sectoriel (source Unedic), on pouvait poser l'hypothèse que la part des petites entreprises puisse également croître dans l'insertion des jeunes.

Où la part des petites entreprises de la réparation automobile tendrait plutôt à légèrement s'affaiblir depuis 4 ans dans le recrutement des apprentis.

EVOLUTION DE LA PART DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS PARMIS LES ENTREPRISES DU CRA EMBAUCHANT DES APPRENTIS.

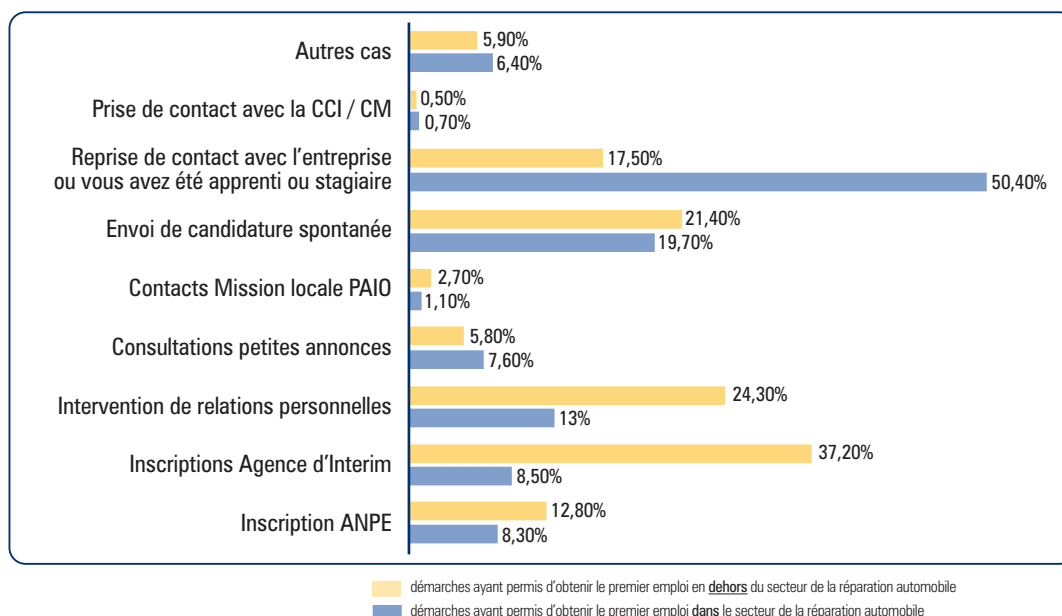
Année	Part des entreprises de moins de 10 salariés parmi les entreprises d'embauche du CRA des apprentis.
2005	59%
2006	59%
2007	56%
2008	56%

5 / DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES JEUNES POUR DÉCROCHER UN PREMIER CONTRAT DE TRAVAIL

La question relative aux « démarches mises en œuvre par les jeunes leur ayant permis de décrocher un contrat de travail » a été une question relativement peu traitée par l'Observatoire les années antérieures. Elle est pourtant particulièrement intéressante

à mettre en relation avec les pratiques de recrutement des entreprises (Enquêtes recrutement de l'ANFA) et surtout permet de mettre en exergue le lien entre le moyen de recrutement mis en œuvre et le secteur d'activité d'embauche.

DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES APPRENTIS 2008 POUR DÉCROCHER UN PREMIER CONTRAT DE TRAVAIL : COMPARAISON SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ D'EMBAUCHE



Pour un apprenti, pour s'insérer dans la réparation automobile, il apparaît donc essentiel :

- de reprendre ses relations avec son/ses entreprise(s) d'apprentissage (50% des apprentis décrochant un emploi dans le secteur ont mis en place cette stratégie),
- d'envoyer des candidatures spontanées. (20% des apprentis l'ont fait pour parvenir à un contrat de travail dans la réparation automobile),
- de faire intervenir son réseau de relations personnelles (13%),
- les autres moyens mis en œuvre pour décrocher un contrat de travail sont plus marginaux.

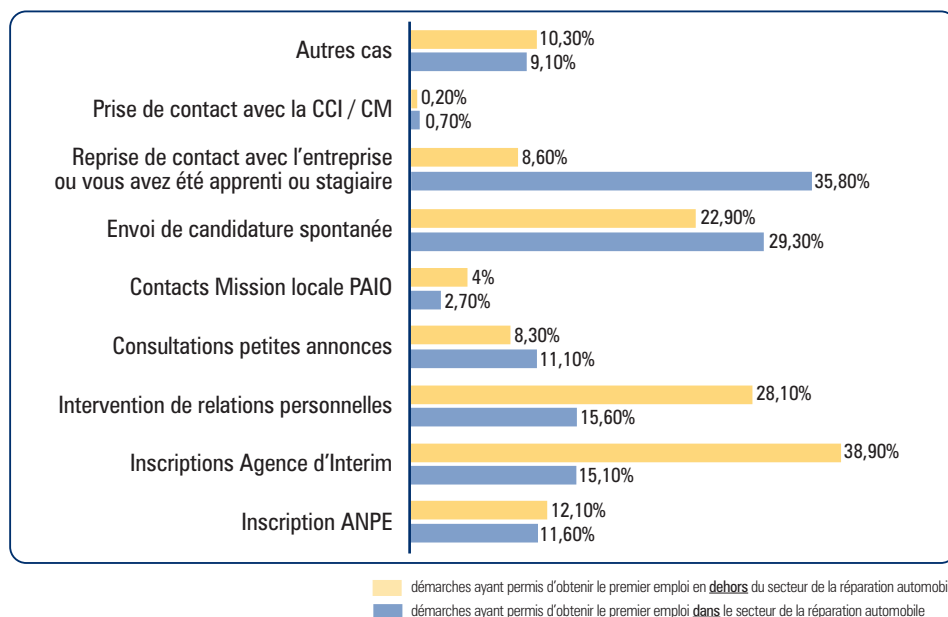
Il est à noter que le réseau de relation personnelle conduit finalement autant et même plus hors branche que dans la branche... si un apprenti n'a pas de relations personnelle dans le secteur du CRA, il a peu de chance

de trouver un emploi dans le secteur. La reproduction sociale efface finalement partiellement la spécialité de formation : compte tenu de la part d'emploi trouvé par les relations et les parents du jeunes, un jeune peut être conduit à suivre un métier correspondant d'avantage à son milieu social qu'à sa spécialité de formation.

La démarche de l'inscription à une agence d'Intérim conduit en revanche pratiquement systématiquement les apprentis à quitter le secteur de la réparation automobile.

La rareté des petites annonces et annonces ANPE pour des jeunes issus de formations automobile est assez frappante... **pour un jeunes qui sort de formation automobile, l'emploi doit être provoqué et non attendu.** Il semble vraiment que les besoins en recrutement des employeurs de la réparation automobile manquent de visibilité.

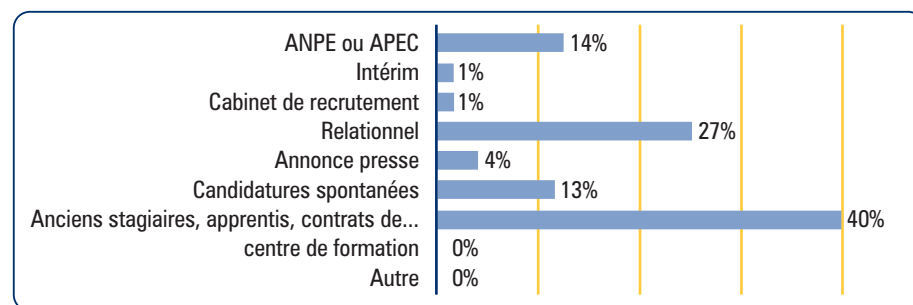
DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR LES LYCÉENS 2007-2008 POUR DÉCROCHER UN PREMIER CONTRAT DE TRAVAIL : COMPARAISON SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ D'EMBAUCHE



Pour les lycéens, l'inscription à une agence d'intérim conduit tout aussi implacablement à trouver un emploi en dehors du secteur. L'intervention de relations personnelles semble nettement plus conduire les lycéens en dehors du secteur que les apprentis. Travailler dans son entreprise de stage constitue de ma-

nière équivalente aux apprentis le meilleur moyen pour un lycéen de travailler dans la réparation automobile : 36% des lycéens ayant trouvé un emploi dans le secteur ont repris contact avec l'entreprise de stage. L'envoi de candidatures spontanées a également permis à 29% des lycéens travaillant dans le CRA de trouver leur employeur.

ENQUÊTE RECRUTEMENT ANFA 2009 : MOYENS AYANT PERMIS À L'ENTREPRISE DE RECRUTER UN JEUNE MÉCANICIEN/TECHNICIEN SANS EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



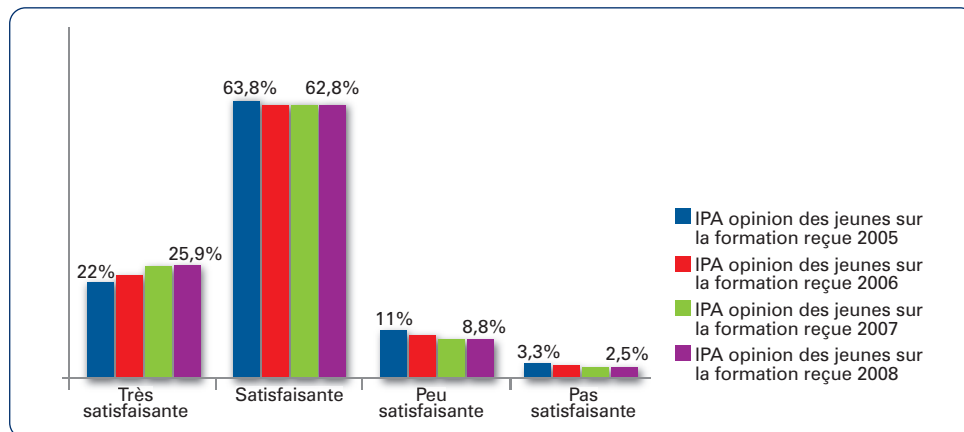
À titre de comparaison, l'enquête recrutement de 2009 donnait le même type de résultats pour les jeunes techniciens et mécaniciens sans expérience professionnelles préalables. Il y a juste une

inversion entre le relationnel et les candidatures spontanées comme moyen de recrutement mais les ordres de grandeurs restent à peu près les mêmes.

6 / OPINION SUR LA FORMATION REÇUE

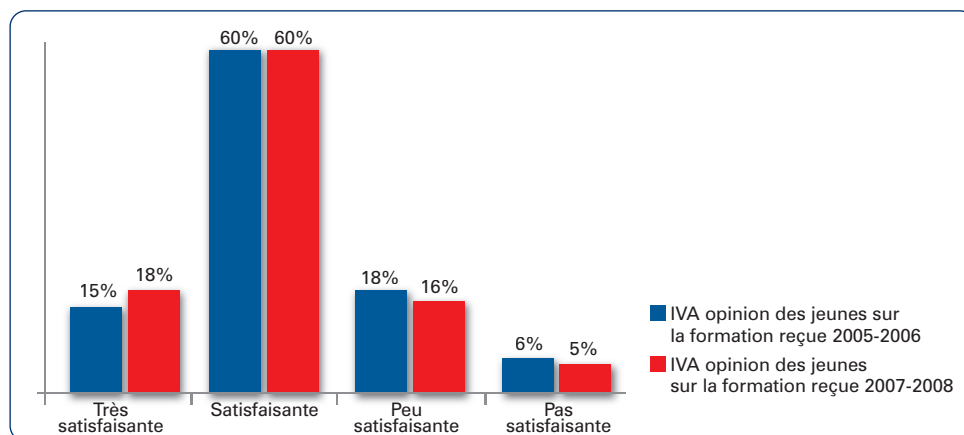
En valeur absolue, l'opinion sur la formation reçue est très liée à l'obtention du diplôme. Par contre l'évolution de cet indicateur d'une année sur l'autre doit permettre de mieux évaluer la satisfaction concernant la formation.

APPRENTISSAGE : OPINION DES JEUNES SUR LA FORMATION REÇUE



En apprentissage, la tendance irait plutôt à l'amélioration de la perception par les jeunes de la formation reçue par le CFA

LYCÉES : OPINION DES JEUNES SUR LA FORMATION REÇUE



Malgré un taux d'insatisfaction un peu plus prononcé chez les jeunes issus de lycée, la perception globale de la formation reçue semble également s'améliorer. La croissance du taux d'em-

ploi pour les jeunes sortant des deux appareils de formation peut être un élément interprétatif de ces évolutions positives de la perception de la formation reçue.

7 / REMUNERATION DES APPRENTIS

L'interrogation sur deux années de l'enquête IVA rend impossible une analyse salariale cohérente de la rémunération des lycéens compte tenu de la différence de minimas sociaux et du SMIC d'une année sur l'autre.

RÉMUNÉRATION MÉDIANE NETTE DES APPRENTIS 2008 INSÉRÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE.

	Nombre	Médiane (net en €)
Moins de 10 salariés	616	1 182,5
de 10 à 49 salariés	352	1 200
50 salariés et plus	133	1 200
GLOBAL	1 136	1 200

Repère : SMIC net mensuel février 2008 = 987 €

La rémunération médiane est légèrement inférieure pour les entreprises de moins de 10 salariés dans la branche que pour les autres entreprises (1200€ net). Cela s'explique essentielle-

ment par le fait que ces entreprises embauchent davantage de jeunes de niveau V (56% des recrutements pour les entreprises moins de 10 salariés VS 42% pour les 10-50 salariés et 29% pour les 50 salariés et plus)

RÉMUNÉRATION MÉDIANE NETTE DES APPRENTIS 2008 INSÉRÉS EN DEHORS DU SECTEUR DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE.

	Nombre	Médiane
Moins de 10 salariés	198	1 200
de 10 à 49 salariés	163	1 200
50 salariés et plus	258	1 300
GLOBAL	676	1 200

La rémunération médiane est globalement très proche dans la réparation automobile ou en dehors de la réparation automobile. Toutefois l'embauche dans une entreprise de plus de 50 salariés en dehors du secteur reste pour un jeune apprenti l'assu-

rance d'une rémunération globalement plus élevée que la moyenne (1300€ net). L'embauche en intérim et les primes de précarité peuvent aussi partiellement contribuer à un revenu médian hors CRA un peu plus élevé pour ce type d'entreprise.

7 / REMUNERATION DES APPRENTIS

RÉMUNÉRATION MÉDIANE NETTE DES APPRENTIS 2008 INSÉRÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE PAR DIPLÔME SIGNIFICATIF

	Nombre	Médiane	Minima sociaux net 2008 - 35 h
BEP MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS (BEP)	153	1185	1016
CAP MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES PARTICULIERS	136	1180	1016
CAP CARROSSERIE REPARATION	67	1180	1016
MC MAINTENANCE DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTOMOBILE	93	1179	1066
BAC PRO CARROSSERIE OPTION REPARATION	76	1200	1169
Bac Pro MVA Véhicules particuliers	380	1200	1169
BTS MAINTENANCE, APRES VENTE AUTOMOBILE OPTION : VEHICULES PARTICULIERS	74	1300	1270

Il y a globalement une cohérence entre le niveau de diplôme et la rémunération médiane : la rémunération dans le CRA tend à s'élever plus le niveau de formation s'élève. S'il y a toujours une part de rémuné-

ration sous les minima sociaux correspondant aux postes visés par les diplômes, la médiane reste supérieure à ces minima.

RÉPARTITION DES RÉMUNÉRATIONS NETTES DES ANCIENS APPRENTIS AUTO EMBAUCHÉS DANS LE CRA PAR TRANCHE DE REVENUS CORRESPONDANT AUX MINIMAS SOCIAUX NETS CROISÉS AVEC LE TYPE DE DIPLÔME

	Moins de 1016		De 1016 à moins de 1066		De 1066 à moins de 1169		De 1169 à moins de 1270		1270 et plus		Total	
	Eff.	% L	Eff.	% L	Eff.	% L	Eff.	% L	Eff.	% L	Eff.	% L
BTS	3	4%	2	2%	6	7%	19	23%	53	64%	83	100%
Bac Pro	65	13%	32	6%	101	20%	148	29%	156	31%	502	100%
MC	17	15%	10	9%	32	28%	34	30%	22	19%	115	100%
BEP	40	22%	10	5%	36	20%	58	32%	38	21%	182	100%
CAP	62	24%	24	9%	45	18%	77	30%	46	18%	254	100%
Total	187	16%	78	7%	220	19%	336	30%	315	28%	1136	100%

36% des anciens apprentis embauchés dans le CRA de niveau BTS perçoivent une rémunération inférieure à leur échelon de référence (échelon 20)
 40% des anciens apprentis embauchés dans le CRA de niveau Bac Pro perçoivent une rémunération inférieure à leur échelon de référence (échelon 9)
 24% des anciens apprentis embauchés dans le CRA de niveau MC perçoivent une rémunération inférieure à leur échelon de référence (échelon 6)
 22% des anciens apprentis embauchés dans le CRA de niveau BEP perçoivent une rémunération inférieure à leur échelon de référence (échelon 3)
 24% des anciens apprentis embauchés dans le CRA de

niveau CAP perçoivent une rémunération inférieure à leur échelon de référence (échelon 3)
 Le Bac Pro est toujours le niveau de diplôme qui semble le plus touché par un positionnement salarial plus faible que le minima conventionnel du poste visé par le diplôme. 40% des jeunes de niveau Bac Pro sont rémunérés à un niveau inférieur au minima du poste visé.
Les niveaux de rémunération dans le CRA paraissent toutefois en nette amélioration par rapport à 2003 pour l'ensemble des niveaux de formation : par exemple 65% des niveaux IV étaient positionnés en 2003 à un niveau inférieur au minima conventionnel du poste visé par le diplôme. Les jeunes issus de niveaux V CAP et BEP étaient 33% à avoir une rémunération inférieure au poste visé ; ils ne sont plus que 23% en moyenne en 2008.